

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE DÉSORMAIS PÉRENNISÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Cadre légal : Loi de finances pour 2026, après un bilan globalement positif (2020-2025).

1 LE PRINCIPE DE L'ACCORD AMIABLE



Fin amiable d'un commun accord de la relation de travail.

2 LES 3 VERSANTS CONCERNÉS



État Mairie Hôpital
État, Territoriale, Hospitalière.

3 POURQUOI ?



Fluidité public-privé, nouveaux projets professionnels, départs encadrés.

4 CONSÉQUENCES POUR L'AGENT



Radiation des cadres + Indemnité Spécifique de Rupture Conventiionnelle (ISRC).

UN BILAN EXPÉRIMENTAL POSITIF (2020-2025)



ÉTAT :
8 783
fonctionnaires
(2020-2025)



TERRITORIALE :
1 489
(seule année 2021)



3 071
HOSPITALIÈRE :
(en 2022)



POINTS DE VIGILANCE ET RÈGLES

Exclusions : Stagiaires, Détachés sur contrat, Retraite à taux plein.

Règle de remboursement : Maintenu et renforcée (retour dans la même administration sous 6 ans, étendue aux 3 versants).

LA CFTC À VOS CÔTÉS

La CFTC veille à ce que ce dispositif reste un choix libre et sécurisé sans devenir un outil de gestion des effectifs
Nos équipes sont là pour vous informer, conseiller et accompagner dans vos démarches.

